

# OFFRE D'EMPLOI

## Coordonnateur(rice) logistique - Poste étudiant

---

Supérieur immédiat :	Coordonnatrice aux événements, aux loisirs, à la culture et aux activités communautaires
Lieu de travail :	Espace Suzanne-Guité, autres lieux sur le territoire de Percé selon la programmation culturelle estivale
Type d'emploi :	Employé étudiant (été)
Date de début :	Dès que possible
Horaire :	Du mercredi au dimanche, horaire variable en fonction des spectacles, 32 heures/semaine

---

### Principales tâches et responsabilités :

- Accueillir et encadrer les artistes qui performeront à l'Espace Culturel Suzanne-Guité et autres lieux de prestation sur le territoire de la ville de Percé et s'assurer de bien répondre à leurs besoins;
- Assurer la qualité du service à la clientèle : l'employé devra interagir directement avec le public afin de s'assurer du bien-être, du confort et de la satisfaction des spectateurs;
- Assurer l'animation : l'employé devra s'adresser au public pour présenter l'artiste qui entrera en scène et au besoin, leur communiquer des messages d'intérêt public en lien avec la programmation;
- S'assurer que les équipements techniques requis pour les prestations soient disponibles et fonctionnels.
- Devra également collaborer avec ses collègues à l'entretien des équipements récréotouristiques municipaux afin de s'assurer que tout soit conforme et en bonnes conditions.

### Profil recherché :

- Flexible et dynamique;
- Ponctuel et organisé
- À l'aise de communiquer devant un public;
- Ayant un intérêt pour la culture et le service à la clientèle.

**Taux horaire :** 20\$

Seuls les candidats possédant le profil recherché seront contactés. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de la direction générale, au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à [dg@ville.perce.qc.ca](mailto:dg@ville.perce.qc.ca)

*Note : La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.*

Fait à Percé, ce 15 juillet 2025.